



Capsule virtuelle  
14 février 2025

# Le Courant

## Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord

### Journées de suppléance pour la correction des épreuves ministérielles de fin d'année 2024-2025

Nous vous rappelons que les règles budgétaires de fonctionnement prévoient la **mesure 15130** qui contribue au financement de journées de suppléance afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction ou l'administration des épreuves ministérielles.

À cette mesure s'ajoutent les libérations de l'**annexe 5** de l'Entente nationale pour la correction des épreuves obligatoires au primaire.

Voici le résumé des journées de libération financées par le ministère de l'Éducation pour la **correction des épreuves obligatoires** et l'**administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire** pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Niveau	Épreuves	Mesure 15130	Annexe 5	Total des journées de libération
4 <sup>e</sup> prim	FRA lect. et écr.	une journée	une demi-journée	une journée et demie
6 <sup>e</sup> prim	FRA lect. et écr./ MAT	une journée	une journée	deux journées
2 <sup>e</sup> sec	FRA écr.	une demi-journée/gr		une demi-journée/gr
5 <sup>e</sup> sec	ANG oral	une demi-journée/gr		une demi-journée/gr

Pour toute question n'hésitez pas à communiquer avec nos responsables du primaire, Annie Gingras ([agingras@sern.qc.ca](mailto:agingras@sern.qc.ca)) et du secondaire, Émilie Raymond ([eraymond@sern.qc.ca](mailto:eraymond@sern.qc.ca)).

*Jean-Stéphane Giguère*

([jsiguere@sern.qc.ca](mailto:jsiguere@sern.qc.ca))

14 février 2025